

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE POINTES D'OR

DIMANCHE 16 JUIN 2019 – CASTRES (STADE DU TRAVET) (227854)

Qualifications des athlètes (bilan des performances réalisées en stade depuis le 01/01/2019) :

80 meilleures performances au bilan des triathlons

Engagements par les clubs des athlètes qualifiés

DATE DE LA COMPETITION	16/06
Limite de réalisation des performances permettant de se qualifier	09 /06 MINUIT
Publication des listes des athlètes autorisés à participer	10/06
Limite de confirmation de présence par les clubs	12/06 MIDI
Publication des listes des athlètes effectivement retenus	12/06 APRES-MIDI
Période de demandes de QE : seulement après le 10/06 et avant le :	12/06 MIDI
Engagement Jury	13/06

Aucun engagement ne peut être accepté sur place !

Récompenses :

Médaille d'or, d'argent et de bronze à chaque triathlon de chaque catégorie

Récompenses aux 8 premiers (FINALISTES) de chaque TRIATHLON de chaque catégorie.

Les podiums du Championnat LAO 8/2/2/8 seront effectués ce jour là

Règles de quotas des officiels : cf. page 19

Règles techniques particulières :

- ✓ 4 essais pour tous les athlètes pour les concours sans barre
Hauteur et Perche : nombre d'essais sans limite et élimination après 3 essais consécutifs manqués
Un athlète peut participer à 3 épreuves au maximum

Règles de la FFA pour les POINTES d'OR :

- ✓ Triathlon spécial minimes : si deux courses, la seconde doit être inférieure ou égale à 200 m.
- ✓ Les 2 meilleurs triathlons au bilan national par Ligue sont qualifiés automatiquement pour la finale nationale Minimes.
- ✓ 50 haies Benjamins et Benjamines : hauteur des haies à 0,65 cm toute l'année.

Extrait 2019 des règles générales pour les jeunes lors des compétitions FFA :

Départs :

Pour les Benjamins et les Benjamines l'utilisation des Blocs de Départ est préconisée mais non obligatoire. Sans utilisation de Blocs, le départ devra être pris en position accroupie avec 4 appuis au sol.

Faux départs :

Pour les Minimes (H&F), un athlète sera disqualifié dès le second faux départ de la course concernée (règles des Epreuves Combinées).
Pour les Benjamins (H&F), un athlète ne sera disqualifié que s'il est responsable de 2 faux départs

Sauts en longueur et Triple-saut :

La mesure d'un saut se fait dans les mêmes conditions réglementaires que les autres catégories.

Limitation d'épreuves :

Minimes, organisées sous forme d'épreuves Individuelles, la limitation de participation est fixée comme suit :

Deux courses maximum dans la même journée (hors relais courts)

Et

Si l'une des épreuves est supérieure à 200m, la seconde épreuve devra être inférieure ou égale à 200m.

9 h 30 : ouverture du secrétariat, constitution du jury

10 h 15 : fin de la confirmation des engagements pour les Minimes

10 h 45 : fin de la confirmation des engagements pour les Benjamins

HORAIRES PROVISOIRES	COURSES	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
11 h 00		MIM	MIM	MIM	MIM	MIF	MIF	MIF	MIF
11 h 15									
11 h 30	50m haies (0.65) BEF								
11 h 45	50m haies (0.65) BEM								
12 h 00									
12 h 15	50m BEF								
12 h 30	50m BEM	MIF	MIF	MIF	MIF	MIM	MIM	MIM	MIM
12 h 45									
13 h 00	100m BEF								
13 h 15	100m BEM								
13 h 30									
13 h 45									
14 h 00	80m haies MIF	BEF	BEF	BEF	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM
14 h 15	100m haies MIM								
14 h 30	100m MIF								
14 h 45	100m MIM								
15 h 00	50m MIF								
15 h 15	50m MIM								
15 h 30	200m haies MIF	BEM	BEM	BEM	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF
15 h 45	200m haies MIM								
16 h 00	1000m MIF								
16 h 15	1000m MIM								
16 h 30	2000m MIF 3000m MIM								
17 h 00	1000m BEF								
17 h 15	1000m BEM								
17 h 30	2000m Marche BEF/BEM								
	3000m Marche MIF/MIM								
18 h 00	Fin des Épreuves – Publication des Résultats								